

**RÉUNION RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, LE MERCREDI 12 JUIN 2019 À 17 H**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion régulière du 12 juin 2019 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 15 mai 2019

**A) Gestion financière et administrative et ressources humaines**

4. Acceptation des déboursés du mois de mai 2019
5. Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR), volet 4 – Autorisation de signature
6. Adoption du rapport d'activités du Fonds de développement des territoires 2018-2019
7. Répartition du budget RénoRégion 2019-2020
8. Demande d'augmentation des budgets du programme RénoRégion
9. Avis de motion : Règlement 19-207 : Règlement modifiant le règlement 17-201 (Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé)
10. Projet de règlement 19-207 : Règlement modifiant le règlement 17-201 (Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé)
11. Autorisation de déposer une demande d'aide financière pour l'élaboration d'une politique *Municipalité amie des aînés* à l'échelle de la MRC

**B) Aménagement – Urbanisme et Environnement**

12. Programme d'aménagement durable des forêts – Planification annuelle 2019-2020

**C) Développement socioéconomique**

13. État des programmes d'aide financière
14. Demande de renouvellement des Fonds locaux d'investissement et de prolongement de la période d'amortissement

**D) Autres dossiers**

15. Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration du Centre d'appels d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ)
16. Nomination d'un représentant au sein du comité de gestion incendie du Centre d'appels d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ)
17. Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration de l'AFOGÎM
18. Affaires nouvelles :
  - a)
  - b)

19. Période de questions pour le public
20. Ajournement ou levée de la réunion